

L'Abille de la Nouvelle-Orleans... NEW ORLEANS FREE PRESS INCORPORATED.

OFFICE DES PRESSIONS... 222 rue de Chartres.

TEMPERATURE Du 13 décembre 1905. Fahrenheit Centigrade.

Allemagne et Brésil

En envoyant des hommes de son équipage arrêter un déserteur dans un port brésilien, le commandant du croiseur allemand Panther a commis un acte qui constitue un premier chef d'attentat à la souveraineté d'un pays en même temps qu'une violation de la loi internationale, et il s'ensuit que son gouvernement se trouve engagé et doit donner des explications et même faire des excuses.

Rien, dans les comptes-rendus de l'incident qui ont été publiés, ne semble justifier, même au moindre degré, la conduite de l'officier allemand, de sorte que si la chancellerie de Berlin tient à maintenir ses bonnes relations avec le gouvernement brésilien elle doit sans délai faire relâcher le prisonnier et désavouer le commandant du croiseur.

C'est très probablement la suite qui sera donnée à cette affaire, et il n'en restera qu'un peu plus de défiance de la part des Brésiliens envers les Allemands. Mais les commentaires qu'a provoqués cet incident surtout en Angleterre, n'en sont pas moins des plus intéressants, et peut-être indiquent-ils le véritable mobile qui a dirigé les Allemands en la circonstance.

Tout d'abord, il n'est guère permis de supposer que le commandant du "Panther" ne se rendait pas compte de la gravité de l'acte qu'il commettait. Il n'est pas possible qu'un officier de marine d'un grade élevé ignore la loi internationale et le respect de la souveraineté au point d'opérer une arrestation en pays étranger. D'autre part, il est douteux que le gouvernement allemand se soit compromis en lui donnant officiellement l'ordre d'agir ainsi.

Il y a, toutefois, des instructions qui ne sont ni libérales ni même prononcées, mais qui n'en sont pas moins parfaitement comprises de ceux qui doivent les suivre. Dans ce cas, lorsque l'acte provoqué et préparé est accompli, il reste au gouvernement la ressource de déjouer son intention s'il ne juge pas les circonstances favorables pour l'appuyer.

C'est avec cette duplicité que, d'après certains avis le gouvernement de Berlin aurait préparé l'incident dont on s'occupe aujourd'hui dans les deux mondes.

En faisant délibérément attention à la souveraineté du Brésil, il n'aurait eu d'autre but que de rassurer si le gouvernement des Etats-Unis ne considérerait pas cet acte comme une atteinte portée à la Doctrine Monroe qui est la base de sa politique dans l'hémisphère occidental.

Il est certain que le gouvernement de Guillaume II a des vues sur plusieurs contrées de l'Amérique du Sud, particulièrement sur le Brésil dont une des plus vastes provinces a été presque entièrement colonisée par des Allemands, et il ne serait probablement pas fâché de savoir au juste, au cas où il tenterait de fonder une colonie indépendante, à quel point le gouvernement de Washington affirmerait son droit d'intervenir et se montrerait prêt à l'appuyer.

Mais l'affaire ne sera pas poussée à l'extrême, et il est probable qu'avant peu nous apprendrons que le commandant du croiseur allemand a été paré et simplement désavoué.

RIEN! M. Loubet a déclaré à un éditeur de la "Lecteur pour vous" qu'il n'accepterait pas une nouvelle candidature à la présidence de la République.

Ta peux en être sûr... Sans adieu, Emile. — Au revoir, Adrien. ADRIEN VELY. Le siège de Sébastopol. Il y a juste un demi-siècle, en 1855, l'armée française, sous les ordres de Pélissier, s'empara de Sébastopol après un siège de près d'un an, un des sièges les plus longs et les plus meurtriers que mentionne l'histoire du monde.

Le hasard, un heureux hasard, fit que je rencontrai récemment, un matin, M. Loubet au cours de sa quotidienne promenade pédestre. Quelques secondes après, nous étions assis tous les deux, à la terrasse d'un café, derrière de fins apéritifs.

— Et il est vrai, mon cher président, dis-je, que votre ambition soit, désormais, de n'être plus rien, absolument rien?... — Rien... je dirai même "rien" n'est plus vrai... D'ailleurs, cette ambition je l'ai toujours eue... — Serait-il possible?... — Certes... Etant tout petit, sur les bancs de l'école, je n'avais qu'un objet, n'être rien... — Et cet objet, l'avez-vous atteint?... — Autant qu'il m'a été possible... J'ai fait tout pour cela, c'est-à-dire que je n'ai fait rien... Plus tard, je fus avocat... J'aurais pu, comme d'autres, tâcher de devenir célèbre au barreau... Mais, là encore, je voulus n'être rien... Et je pense y avoir réussi... — Je vous écoute... — Homme politique, député, sénateur... que voulez-vous être et que fais-je?... Rien... — Je l'écoute... — Voici bientôt sept ans que je suis président de la République... Mes prédécesseurs avaient démontré péremptoirement que, chez nous, le chef de l'Etat est fort peu de chose... Moi, j'ai prouvé clair comme le jour qu'il n'était rien, rien, absolument rien... — Mais, pardon, cher ami, il me semble que tu oublies ta carrière ministérielle... Rappelle-toi, tu fus président du "Général"... — Qui s'en souvient?... — Pardon... Mais il me semble pourtant qu'il y ait une certaine affaire d'Etat qui fit quelque bruit... On t'interrogea, tu montas à la tribune et tu répondis... — Rien, rien, absolument rien... — C'est vrai... — Je te le répète, mon cher Vély, mon ambition fut d'occuper les plus hautes situations, sans jamais cesser d'être rien... Je crois l'avoir réalisée...

Le programme de samedi soir comprend "Cavalleria Rusticana", de Mascagni, et "I Pagliacci", de Leoncavallo. Entre ces deux opéras, que les habitués de notre scène lyrique affectionnent particulièrement, Miles Stella Bôssi, Lina Greppi et de Castilla, et tout le corps de ballet danseront un grand ballet, "Le Printemps", arrangé par Signor Belloni.

Les répétitions de "Sibérie", un opéra à grand spectacle, se poursuivent activement.

Tous les artistes de la troupe d'"étoiles" qui exécute un programme exceptionnellement varié et intéressant cette semaine à l'Opéra sont acclamés à chaque représentation. Chacun des numéros peut être classé parmi les meilleurs du genre et ses interprètes se classent parmi les premiers du vaudeville. C'est bien la "grande semaine" de l'Opéra.

Le mauvais temps n'a pas empêché les habitués du Tulane de s'y rendre en foule dans la journée et le soir pour assister aux représentations du beau drame biblique qui a pour titre "The Shepherd King". Cette pièce, qui est d'un grand mérite littéraire, est admirablement jouée par la troupe à la tête de laquelle se trouve Wright Lorimer, et elle est montée avec un luxe exceptionnel.

Le programme de samedi soir comprend "Cavalleria Rusticana", de Mascagni, et "I Pagliacci", de Leoncavallo. Entre ces deux opéras, que les habitués de notre scène lyrique affectionnent particulièrement, Miles Stella Bôssi, Lina Greppi et de Castilla, et tout le corps de ballet danseront un grand ballet, "Le Printemps", arrangé par Signor Belloni.

Les répétitions de "Sibérie", un opéra à grand spectacle, se poursuivent activement.

Tous les artistes de la troupe d'"étoiles" qui exécute un programme exceptionnellement varié et intéressant cette semaine à l'Opéra sont acclamés à chaque représentation. Chacun des numéros peut être classé parmi les meilleurs du genre et ses interprètes se classent parmi les premiers du vaudeville. C'est bien la "grande semaine" de l'Opéra.

Le mauvais temps n'a pas empêché les habitués du Tulane de s'y rendre en foule dans la journée et le soir pour assister aux représentations du beau drame biblique qui a pour titre "The Shepherd King". Cette pièce, qui est d'un grand mérite littéraire, est admirablement jouée par la troupe à la tête de laquelle se trouve Wright Lorimer, et elle est montée avec un luxe exceptionnel.

Le programme de samedi soir comprend "Cavalleria Rusticana", de Mascagni, et "I Pagliacci", de Leoncavallo. Entre ces deux opéras, que les habitués de notre scène lyrique affectionnent particulièrement, Miles Stella Bôssi, Lina Greppi et de Castilla, et tout le corps de ballet danseront un grand ballet, "Le Printemps", arrangé par Signor Belloni.

CRESCENT. Le mélodrame à grand spectacle qui tient l'affiche cette semaine au Crescent est applaudi à outrance par les amateurs qui remplissent la salle à chaque représentation.

Aucune pièce n'a jamais provoqué un enthousiasme aussi bruyant. C'est un véritable succès qui remportent les artistes qui l'interprètent, et il durera jusqu'à la fin de la semaine.

Washington, 13 décembre — Par le fait qu'il est construit dans un chantier de marine du gouvernement, le cuirassé Connecticut, qui est à peu près achevé à New York, ne fera probablement pas ses épreuves de construction avant qu'il n'ait son armement et son équipage régulier.

Le Connecticut est un navire semblable au Louisiana, que construit actuellement le Newport News Ship-building and Dry Dock Company, qui est maintenant mis à l'épreuve.

La construction des deux vaisseaux a été autorisée en même temps et elle est surveillée de près par le département de la marine, de manière à ce qu'un rapport puisse être fait au Congrès sur le temps requis par des chantiers de construction navale privés pour la construction de cuirassés.

Le Connecticut est prêt pour l'épreuve, la différence dans le degré d'achèvement des deux navires étant à peine appréciable, et il sera probablement mis en commission avant le mois d'avril. Le Louisiana sera armé au printemps.

Rockland, Me., 13 décembre — Le nouveau cuirassé, "Louisiana" a quitté ce matin, son mouillage au large du bris-ames pour faire une course d'essai. La mer était comparativement calme.

Le "Louisiana" a été construit par le Newport News Shipbuilding and Dry Dock Company, et suivant son contrat doit donner une vitesse de 18 nœuds.

Newport, R. I., 13 décembre — La canonnière "Hist" a été signalée ce matin à 9 heures par le sphère de Newport.

Cette canonnière s'était portée au secours du bateau-phare de Nantucket qui a sombré pendant l'ouragan de mardi.

Par suite du profond intérêt que montrent le président et Mme Roosevelt pour l'opéra "Haensel und Gretel", la direction du Metropolitan Opera House de New York a résolu de donner une représentation spéciale à laquelle assisteront le président et sa famille.

Selon les désirs de Mme Roosevelt cette représentation est fixée au 15 mars.

Portland, Oregon, 13 décembre — Le gouverneur Chamberlain a annoncé aujourd'hui la nomination de M. John M. Gearin, de Portland, pour remplacer feu John H. Mitchell, comme sénateur des Etats-Unis pour l'Oregon.

M. Gearin est un démocrate, mais sa nomination est appuyée par la majorité des républicains de l'Etat.

Le premier bataillon d'infanterie. Baton-Rouge, 13 décembre — Par suite d'un ordre lancé par l'adjudant-général Stafford aujourd'hui les trois compagnies d'infanterie de la milice d'Etat perdront leur individualité comme compagnies d'infanterie séparées et seront désormais connues comme le premier bataillon d'infanterie. Joseph Krantz, de la Nouvelle-Orléans, a été nommé major du nouveau commandement. L'ordre lancé par le général Stafford est ainsi conçu : Ordres généraux No. 22.

Un bataillon d'infanterie est par ceci organisé, et sera connu comme le Premier Bataillon d'Infanterie, Première Brigade, L. S. N. G. avec quartier-général à la Nouvelle-Orléans, Lne., et comprendra les compagnies suivantes : "Seconde Compagnie d'Infanterie Distincte, Alger, Lne.; Compagnie A. Première Brigade, Nouvelle-Orléans, Lne.; Troisième Compagnie d'Infanterie Distincte, Nouvelle-Orléans, Lne.

La seconde compagnie sera désignée comme Compagnie B; la Compagnie A, gardera son titre et la troisième compagnie distincte deviendra la Compagnie C.

Washington, 13 décembre — Sous la section 45 de la loi militaire, approuvée le 6 juillet 1904, l'officier mentionné — Joseph Krantz — est nommé major dudit bataillon. Il sera obéi et respecté en conséquence.

"D. T. STAFFORD, Adjudant Général."

Washington, 13 décembre — En exécution de la sentence qui frappe l'aspirant Minor Meriwether Jr, requérant qu'il soit "publiquement réprimandé par le secrétaire de la marine", le secrétaire Bonaparte a adressé aujourd'hui la lettre suivante :

"Aspirant Minor Meriwether, Jr, de la Marine des Etats-Unis, Académie navale d'Annapolis, Md.

"Monsieur, Vous avez été dûment convaincu de violation de la clause 3 de l'article VIII des règlements de la marine, en insultant et subseqüemment attaquant un de vos camarades, et de conduite portant préjudice au bon ordre et à la discipline en vous engageant dans un pugilat avec ce même aspirant.

"Ces offenses de votre part ont conduit à un malheur si peu prévu par vous et si affligeant qu'aucun mot de reproche n'est nécessaire pour vous en faire sentir toute la gravité.

"Votre désobéissance aux lois de votre pays; votre oubli de l'importance de votre serment; la facilité avec laquelle vous avez cédé à un moment de colère ont porté des fruits si amers que votre pire punition a déjà été subie.

"La sentence clemente de la cour martiale qui vous a jugé vous permet de rester un membre de l'honorable profession que vous avez choisie. Dans cette grande école de renoncement et d'obéissance il faut espérer que par une vie utile à votre pays vous atténuerez la gravité de la faute qui a obscurci les premières années de votre service.

"Vous adresserez réception de cette lettre qui sera déposée dans votre casier officiel.

"Respectueusement, CHARLES J. BONAPARTE, Secrétaire de la Marine."

Le successeur du sénateur Mitchell. Portland, Oregon, 13 décembre — Le gouverneur Chamberlain a annoncé aujourd'hui la nomination de M. John M. Gearin, de Portland, pour remplacer feu John H. Mitchell, comme sénateur des Etats-Unis pour l'Oregon.

M. Gearin est un démocrate, mais sa nomination est appuyée par la majorité des républicains de l'Etat.

Le premier bataillon d'infanterie. Baton-Rouge, 13 décembre — Par suite d'un ordre lancé par l'adjudant-général Stafford aujourd'hui les trois compagnies d'infanterie de la milice d'Etat perdront leur individualité comme compagnies d'infanterie séparées et seront désormais connues comme le premier bataillon d'infanterie. Joseph Krantz, de la Nouvelle-Orléans, a été nommé major du nouveau commandement. L'ordre lancé par le général Stafford est ainsi conçu : Ordres généraux No. 22.

Un bataillon d'infanterie est par ceci organisé, et sera connu comme le Premier Bataillon d'Infanterie, Première Brigade, L. S. N. G. avec quartier-général à la Nouvelle-Orléans, Lne., et comprendra les compagnies suivantes : "Seconde Compagnie d'Infanterie Distincte, Alger, Lne.; Compagnie A. Première Brigade, Nouvelle-Orléans, Lne.; Troisième Compagnie d'Infanterie Distincte, Nouvelle-Orléans, Lne.

La seconde compagnie sera désignée comme Compagnie B; la Compagnie A, gardera son titre et la troisième compagnie distincte deviendra la Compagnie C.

Washington, 13 décembre — Sous la section 45 de la loi militaire, approuvée le 6 juillet 1904, l'officier mentionné — Joseph Krantz — est nommé major dudit bataillon. Il sera obéi et respecté en conséquence.

"D. T. STAFFORD, Adjudant Général."

Grand-Messe de Requiem à la Cathédrale. Une messe solennelle de requiem pour l'âme de l'archevêque Chapelle a été célébrée, hier matin à la cathédrale St-Louis. La cérémonie a duré de neuf heures à midi et demi.

Les grands pilliers du temple, la chaire, l'autel et la grille du chœur étaient tendus de draperies noires et blanches. Au milieu de l'allée centrale se dressait le catafalque entouré de cierges et sur lequel était posée la croix du défunt archevêque.

Il n'y avait que peu de lumières dans le vaste édifice, en dehors de celles qui illuminaient l'autel et entouraient le catafalque.

Le mauvais temps avait certainement empêché beaucoup de personnes d'assister à ce service. Autrement, la cathédrale aurait été foulée par les fidèles.

La messe a été dite par Mgr Gallagher, évêque de Galveston, qu'assistait le très révérend M. Laval. Le révérend Prim remplissait les fonctions de diacre, depuis la mort de celui de sous-diacre. Les maîtres de cérémonie étaient les révérends Lesage et Jeanmard.

Le révérend Gueymard, d'Alger, a fait un éloquent sermon dans lequel il a d'abord appelé l'attention sur le caractère touchant et la solennité de la cérémonie.

Il a dit que dans l'assemblée toutes les classes de la société étaient représentées, depuis le plus humble jusqu'à la plus élevée, et qu'il en était de même du clergé.

La vie, a dit l'orateur, est une lutte incessante qui ne prend fin que lorsque Dieu appelle le combattant à son dernier jugement.

L'éloquent prêtre a alors cité l'admonition latine, "memento mori", et dit que Dieu avait rappelé à Lui l'archevêque Chapelle au moment où la vie lui était plus douce, où son puissant esprit, ses heureuses dispositions et sa grande expérience étaient des plus nécessaires, et, juste au moment où, pour lui, la vie était vraiment digne d'être vécue pour le bien qu'il pouvait faire à l'humanité souffrante.

C'est en des temps comme celui que nous commémorons, a dit l'orateur, lorsque le corps de l'homme s'épuise, que le cœur donne des preuves de l'existence de l'âme immortelle. L'archevêque Chapelle a quitté la vie avec résignation, regrettant seulement de ne pouvoir rester plus longtemps au milieu de ceux qui souffrent sur la terre et de ne plus contribuer à l'œuvre d'adoucissement des maux.

Le révérend Gueymard a ensuite rappelé les motifs équitables par lesquels l'archevêque Chapelle a tenu sa dernière adresse à son troupeau, quand la mort déjà s'appréhendait. Ce fut, a dit le révérend Gueymard, une belle fin d'une belle vie.

Le magnifique sermon du révérend Gueymard a été écouté avec une grande attention par les membres du clergé et les fidèles. Dans le sanctuaire se trouvaient les évêques Heslin de Natchez, Foret de San Antonio, Meerschbaert d'Oklahoma, Allen de Mobile, Dunne de Dallas et Van de Ven de Natchitoches.

Le très révérend G. A. Rouzel, évêque auxiliaire de la Nouvelle-Orléans et administrateur de l'archidiocèse, occupait le trône d'honneur.

Les révérends Subleau, Massardier, Harahan, Bouchet, Thebaud, Holtgreve, Jouan, Bogart, Bichelmeier occupaient des sièges dans le sanctuaire et formaient le chœur qui a chanté la messe.

Les chevaliers de Colomb étaient représentés par MM. D. B. Haggerty, Joseph Garcia, E-gène Cenas et Charles Janvier.

La Société de Saint-Esprit, la Société de St-Vincent de Paul, les Chevaliers Catholiques et la Fédération des Sociétés catholiques étaient également représentés.

Après la messe, les sept évêques suffragants se sont réunis à l'archevêché pour choisir les noms de trois candidats à la succession du défunt archevêque Chapelle.

Le Gain Annuel de M. Rockefeller. M. Rockefeller, est ce milliardaire auquel le pétrole a donné la fortune, mais point la santé, car il se promène, souffreteux, malade, ne digérant que du lait. Jusqu'ici, nul n'a pu évaluer avec justesse sa fortune, et nul ne pourra peut-être l'évaluer jamais. Toutefois, une statistique officielle, qui vient d'être publiée par le Trust du Pétrole, permet, en tout cas, de se faire une idée des sommes colossales que ce magnat encaisse chaque année.

Voici, en effet, le relevé que la Standard Oil Company vient de publier, et qui porte sur les huit dernières années :

Table with 3 columns: Année, Dividendes, Part de M. Rockefeller

Totaux \$317,370,000 \$105,780,000

On a bien vu : le total des dividendes distribués par le Trust du Pétrole s'élève, pour huit années, à 317,370,000 dollars, sur lesquels M. Rockefeller a, pour sa part, touché 105,780,000 dollars. Cela fait, pour M. Rockefeller tout seul, un revenu annuel d'environ 12 millions de dollars; c'est-à-dire plus de 60 millions de francs, un peu plus d'un million par semaine. Si l'on capitalise cette somme à 4 0/0, on voit que la part seule de M. Rockefeller dans le Trust du Pétrole représente une fortune d'un milliard et demi.

En admettant que M. Rockefeller ait que cela pour vivre, c'est assez gentil. Cela suffit, en tout cas, à payer largement ses dépenses de table !

Une assemblée du clergé polonais. Varsovie, Pologne Russe, 13 décembre — Pendant une assemblée tenue aujourd'hui par 417 ecclésiastiques catholiques de la Pologne Russe, il a été résolu de demander l'autonomie de la Pologne, le rétablissement de la langue polonaise dans les bureaux du gouvernement, l'abolition de la peine capitale et l'amnistie des prisonniers politiques.

La "Gazette Officielle" publie ce matin une liste de 293 employés du service des postes et télégraphes qui ont été révoqués pour faits de grève.

RENEGE GARANTI POUR LES MEMBRÉS. Hémorroides qui causent des Démangeaisons, sont guéries, sans douleur, par l'usage de l'ONGUENT FAZO en trois ou quatre jours et 14 jours. 50c.

Feuilleton L'Abille de la N. O. GRAND ROMAN INÉDIT Par PAUL BERTNAY. PREMIÈRE PARTIE ROBERTE AUBRAY XI FACE A FACE

— Oh !... lui aussi !... béga-ya la vieille femme... Et pendant que Roberte entraînait son enfant avec elle disparaissait au tournant de l'allée, la comtesse de Châtel-Arnaud retomba accablée sur la chaise où elle s'était soulevée... morne... les yeux perdus... envahie... désemparée par la tempête de ses noirs souvenirs... Cette femme... c'était celle que Cyrille voulait épouser ! Cet enfant... c'était l'enfant de Cyrille... Ah ! Dieu oui, il lui ressemblait assez pour que ce fût folle d'en douter ! Cyrille avait laissé un fils... Et la vieille femme regarda à pas lente l'avenue de Messine, accompagnée de cet autre enfant... qui n'avait rien de son père... rien de son aïeul... rien de leur race... elle sentait, murmurant avec stupeur : — Un fils... son vivant portrait... qu'on élève dans notre haine... Est-ce que Dieu fait bien toujours ce qu'il fait !

— Je te promets que je ne trahirai pas en route. Et il tint cette promesse-là. Indiscipliné toujours, — cela c'est dans son sang, — mais sensible, de plus en plus, à un appel à son amour-propre... à sa franchise... à sa générosité. Et ses maîtres disent de lui à sa mère : — Pas commode à manier... avec des impulsions de violence qui inquiètent parfois... Terrible, quand, avec lui, on s'y prend maladroitement... Mais très gouvernable quand on sait le conquérir. Très intelligent, appliqué, plein d'émulation... En somme, riche et énergique nature. Et Roberte s'en va... un peu inquiète... un peu glorieuse... en se répitant : — Comme Cyrille... Tout comme Cyrille !... Jamais plus elle n'avait revu ni Armand de Châtel-Arnaud ni la comtesse Colette. Ce n'est pas elle qui serait allée la poursuivre avenue de Messine... Ce n'est pas à eux qu'il aurait été possible de retrouver cette jeune femme cachée, perdue au fond d'un modeste quartier de cet immense Paris. La rencontre du père Monceau n'avait été qu'un incident... sans suites directes. Tout au plus, cette scène vio-

lente avait elle amené le petit Marc à demander à sa mère : — Qu'est-ce qu'elle a donc fait cette vieille dame ?... On n'aurait pas dit, d'abord, qu'elle était méchante... — Ce qu'elle t'a fait, pauvre petit, avait sourdement répondu Roberte, elle t'a volé toute ta fortune pour la donner à cet enfant qui était avec elle... Voilà ce qu'elle t'a fait. — Quand donc m'a-t-elle volée, dit-il... — Quand ton pauvre papa est mort. — Tu n'étais pas là pour l'empêcher !... — Non... je suis arrivée trop tard. Et l'enfant, à qui on avait dit que son père avait autrefois péri d'une chute de cheval, à Aix-les-Bains : — Ah ! oui, quand tu as fait le voyage, pauvre maman, pour aller le soigner... — C'est cela, murmura-t-elle. — Cette dame était arrivée avant toi. On n'est donc pas puni, de prendre ce qui ne vous appartient pas ? Moi, je l'aurais fait punir ! — C'est toi, murmura-t-elle plus bas, c'est toi qui les puniras... peut-être... Mais, secouant sa tête brune : — Tout ça, mon chéri, ce sont des choses que les petits garçons de quatre ans ne peuvent pas comprendre... — Il faut être grand pour ça !

— Oh !... quand tu seras grand, je t'expliquerai... je te raconterai... Et elle devint grave et solennelle pour ajouter à cet enfant qui écoutait, très sérieux lui aussi... très attentif : — Tu nous jugeras tous alors... Mais en attendant, rappelle-toi, n'oublie jamais : cette dame a été ta plus cruelle ennemie, et ce petit garçon sera riche d'un bien qu'on t'a volé. — Quand je serai grand, il faudra bien qu'il me le rende... Et, les sourcils froncés, Marc ajouta : — Et puis je les reconnaîtrai, va... N'ait pas peur que j'oublie jamais leurs lignes ! Et de cela Roberte et son fils n'avaient jamais plus reparlé. Ce souvenir, pour le petit Marc, s'était enfoncé, au moins embrumé comme tant d'autres souvenirs de son inconsciente enfance... Et qu'est-ce que Roberte en aurait pu dire de plus à cet enfant qui n'avait pas l'âge de raison... qui ne pouvait pas comprendre... qui ignorait tout de son père, de sa naissance... de sa tâche originelle ?... Tout cela, ce n'est que plus tard... bien plus tard qu'elle en aurait à lui l'apprendre. Et son cœur se serrait déjà à la pensée du trouble que cette révélation jetterait dans l'âme de son enfant... à la pensée du jugement que peut-être alors il

DEUXIÈME PARTIE FAIS CE QUE DOIS... UN PETIT HÉROS

Huit ans ont passé. C'est tout petits enfants du début de cette histoire, ils ont fait des garçonnets allant sur leurs douze ans... des gamins dont, voilà longtemps déjà, les longues boucles ont été coupées pour entrer dans ces secrets reliquaires où les mères et les aïeules conservent précieusement ce quel-estime des trésors sans prix. Marc Aubray est maintenant un petit homme, hardi, résolu, qui revient fièrement de l'école avec sa serviette de moleskine, pleine de livres et de cahiers et qui, depuis des années et des années a obtenu de sa mère le droit d'aller tout seul de la rue de la Félicité à la rue des Batignolles où est l'école du quartier. Il n'abusait pas, d'ailleurs, de cette autorisation pour polissonner en chemin. Petite mère lui a dit : — Je serais très malheureuse si tu vagabondais comme les petits voyous... Il lui a répondu :